

Introduction et avant-propos

L'étude met en lumière les performances technico-économiques et financières des exploitations en production biologique adhérentes aux Cerfrance*, sur les clôtures de l'année 2023.

Ces résultats offrent des repères en terme :

- d'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) et de résultats ;
- d'indicateurs de développement durable ;
- de marge brute par production.



*Seine Normandie, Normandie Ouest, Orne, Mayenne - Sarthe, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée, Nord-Pas-de-Calais, Picardie Nord de Seine, Champagne Nord Est Île-de-France, AVM Convergence.

Sommaire

- Le contexte du marché bio et les résultats de l'ensemble des producteurs

01



- La filière viande bovine

03



- La filière laitière

04



- La filière œufs de consommation

06



- La filière viticole

07



- La filière légumes

08



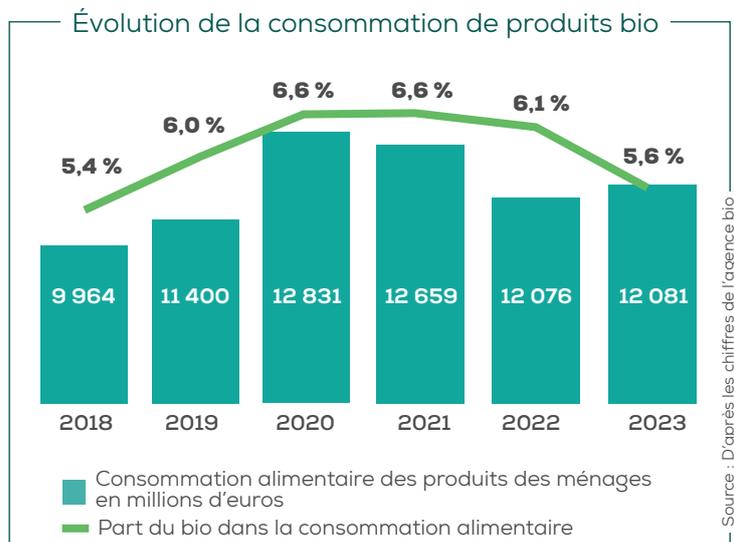
- La filière grandes cultures

09



Le marché bio et les résultats de l'ensemble des producteurs

Les parts de marché du bio s'érodent



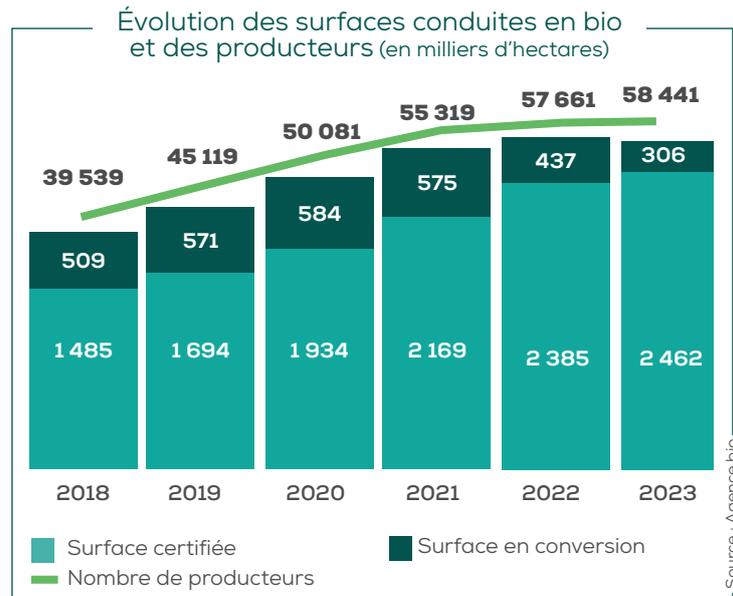
Les prix à la consommation des produits biologiques ont augmenté de 7,7 %, contre 11,8 % pour les autres produits alimentaires. Cette hausse a permis de stabiliser le chiffre d'affaires du secteur bio à 12 milliards d'euros, malgré une nouvelle **baisse des volumes consommés de 7 %**.

La croissance de la vente directe chez les producteurs ne compense **pas les pertes de parts de marché dans la grande distribution (GMS)**. Par ailleurs, la consommation de produits bio s'est démocratisée grâce à l'élargissement des gammes bio disponibles dans tous les rayons des grandes surfaces. Aujourd'hui, plus de la **moitié des produits bio sont achetés en GMS**.

Le secteur bio est pénalisé par l'inflation ainsi que par le développement d'autres labels créés par l'industrie agroalimentaire (plein air, lait de pâturage, produits locaux et équitables, produits sans pesticides, sans OGM, le Nutri-score, etc.). Avec un budget alimentaire plus restreint, les consommateurs occasionnels de produits bio, qui avaient jusqu'ici soutenu l'expansion du secteur, se tournent désormais vers ces autres labels, perçus comme plus abordables tout en répondant à leur quête de produits sains et respectueux de l'environnement.

En deux ans, le secteur bio a perdu près de 15 % de parts de marché dans la consommation de produits alimentaires. De plus, la restauration hors domicile n'a pas été un relais de croissance, et les effets des lois Egalim tardent à se concrétiser : dans les cantines, la part de produits bio a baissé de 7 % à 6 % et dans les restaurants, les achats de matières premières bio stagnent à 1 %.

Vers une stabilité des surfaces certifiées bio



L'année 2023 marque une rupture : pour la première fois, **les surfaces cultivées en bio ont diminué de 2 %**. Les conversions des exploitations existantes sont à l'arrêt, ce qui affectera le potentiel de production dans les deux prochaines années. Cependant, les surfaces certifiées bio ont progressé de 3 % en 2023, reflet du dynamisme des conversions entamées en 2020.

Malgré cette baisse des surfaces, le nombre de producteurs a légèrement augmenté. Les cessations d'activité sont compensées par de nouvelles installations, souvent sur des exploitations plus petites, avec plus de la moitié d'entre elles pratiquant la vente directe. Le nombre d'arrêts d'activité se stabilise à 3 000 exploitations par an, pour diverses raisons : retour à l'agriculture conventionnelle pour la moitié des exploitants, départ à la retraite sans reprendre en bio, ou arrêt définitif de l'activité agricole.



Le potentiel de production bio reste stable dans un marché en déclin. La France est autosuffisante pour toutes les grandes productions agricoles, les importations étant limitées aux produits exotiques. Les grands opérateurs se tournent vers les marchés d'exportation, notamment en Europe, où la concurrence est forte. Les surplus de production sont principalement valorisés sur le marché conventionnel, ce qui réduit la plus-value économique du bio pour les producteurs. Le risque de déconversion est donc réel, en particulier pour les exploitations où les aspects économiques priment.

Dans ce contexte, les surfaces en bio représentent 10 % de la surface agricole utile (SAU) française. Les politiques publiques visent à porter cette part à 20 % pour des raisons environnementales. Après le rapport qualité/prix, l'environnement, le bon pour la santé, sont toujours des marqueurs forts dans l'acte d'achat des consommateurs. Cet objectif de 20% sera atteint si la filière bio retrouve son leadership dans la réponse aux attentes des consommateurs, désireux d'acheter des produits plus sains pour la santé et meilleurs pour l'environnement, avec un coût acceptable pour le consommateur.



Les résultats des producteurs en agriculture biologique

Cette étude porte sur les résultats économiques des adhérents Cerfrance de l'Atelier des Études Économiques.

Les exploitations en bio partiel (dont la production principale n'est pas certifiée en agriculture biologique) ou en conversion ne sont pas retenues.

Des systèmes de production diversifiés

L'étude des résultats des producteurs biologiques montre la diversité des productions sur nos territoires :

- 56 % ont un atelier grandes cultures
- 39 % ont un troupeau laitier
- 18 % ont un atelier vaches allaitantes
- 12 % ont un atelier avicole (chair et/ou poules pondeuses)
- 15 % ont une activité de maraîchage ou légumière
- 7 % ont des surfaces en arboriculture
- 2 % ont une activité viticole
- 2 % ont une production porcine

Surfaces et main-d'œuvre

Les exploitations en agriculture biologique mobilisent en moyenne 2,41 unités de travail humain (UTH), majoritairement issues du cadre familial, les salariés représentant 41 % des effectifs. Avec une surface agricole utile (SAU) moyenne de 92 hectares, ces exploitations sont principalement orientées vers l'élevage. Sur ces terres, 61 hectares sont dédiés à la production fourragère, dont 52 hectares consacrés aux prairies.

Des exploitations financièrement solides malgré la crise de surproduction

Malgré la crise de surproduction qui affecte actuellement la filière, les exploitations bio affichent en moyenne une situation financière solide, avec un taux d'endettement de 54 % et une trésorerie nette globale de 33 200 €. Ces systèmes se distinguent par une gestion économe en intrants et une faible sensibilité à l'augmentation des prix des matières premières, exacerbée par la guerre en Ukraine. **Les prix rémunérateurs du lait et de la viande sur le marché conventionnel permettent de limiter les pertes lorsque la production bio est écoulee sur ce marché.**

Le résultat courant par unité de travail familial atteint 27 700 €. **Les producteurs parviennent ainsi à maintenir leurs revenus, bien qu'ils ne profitent pas pleinement de la hausse des prix à la production.** Cependant, cette moyenne cache des disparités importantes entre les différentes filières, avec un écart de revenu d'environ 46 000 € entre les maraîchers (ayant les revenus les plus faibles) et les céréaliers spécialisés. L'analyse des résultats montre également de fortes variations au sein de chaque système de production.

Toutefois, la chute du prix du lait spot au printemps 2023 et 2024, ainsi que les prix peu rémunérateurs des céréales depuis la récolte 2023, pourraient affaiblir la résilience de ces producteurs. Les exploitants clôturant leurs comptes en fin d'année 2023 enregistrent un résultat courant inférieur de 10 000 € par UTH par rapport à la moyenne.

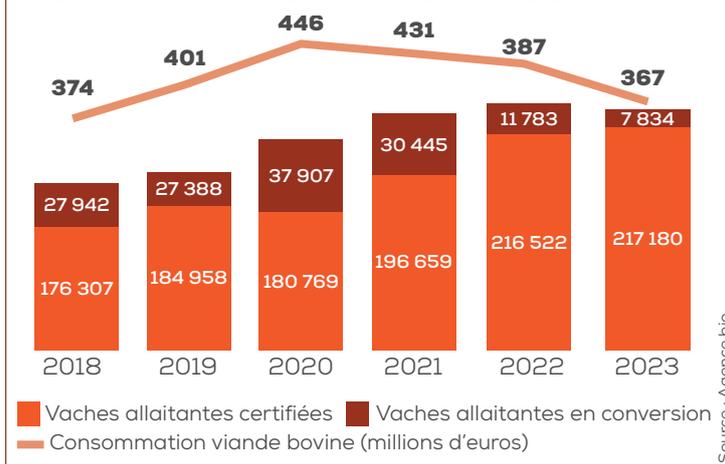
La filière viande bovine

Tendance de marché : la viande bovine bio ne trouve plus preneur

En 2023, la consommation de viande bovine a de nouveau reculé de 5 %, tombant en dessous de son niveau de 2018, malgré une hausse des prix à la consommation. **Les volumes de viande bovine commercialisée sous le label agriculture biologique ont fortement chuté au cours des trois dernières années.**

Cette tendance met en lumière les difficultés rencontrées par la filière viande. Les consommateurs occasionnels de produits bio se tournent vers d'autres labels, plus abordables en terme de prix. Quant aux consommateurs réguliers, ils réduisent leur consommation pour des raisons environnementales et diététiques. Ils privilégient désormais de plus petites portions et de la viande hachée, une demande à laquelle la filière allaitante a du mal à répondre.

Évolution du nombre de vaches allaitantes et de la consommation de viande bovine en France



En 2023, les effectifs de vaches allaitantes se stabilisent. Cependant, **les effectifs en conversion ne seront pas suffisants dans les deux prochaines années pour compenser les arrêts d'activité**, notamment liés aux départs à la retraite. Dans le contexte actuel du marché, les conversions sont à l'arrêt et seules les installations de jeunes agriculteurs compensent partiellement ces cessations d'activité.

Dans les élevages majoritairement naisseurs, une partie des animaux est valorisée dans le circuit conventionnel :

- Le contexte du marché ne permet pas de développer une filière d'engraissement, les broustards sont en partie vendus dans le circuit conventionnel.
- En 2023, en raison d'une demande insuffisante, l'écart de cotation entre les vaches de type R conventionnel et biologique est de 0,21 €. Certains animaux bio sont directement abattus dans le circuit conventionnel, car la plus-value bio ne couvre pas les frais supplémentaires liés à l'abattage

Les résultats des éleveurs allaitants reflètent les difficultés de la filière viande bovine

L'étude porte sur les résultats des exploitations spécialisées bovins viande en agriculture biologique.

Surfaces et main-d'œuvre

Dans ces systèmes, la main-d'œuvre représente en moyenne 1,38 UTH (unité de travail humain), avec une part salariée quasiment inexistante. En effet, seules 11 % des exploitations emploient entre un et deux salariés. La surface moyenne des exploitations est de 119 hectares, principalement dédiée à l'élevage, avec 103 hectares de surface fourragère consacrée majoritairement à la production d'herbe. **Seule la moitié des producteurs dispose d'un atelier de cultures permettant la production de concentrés à la ferme, indispensables pour la finition des animaux.**

Une rentabilité préservée par la hausse généralisée des prix de la viande bovine

Avec un taux d'endettement de 45 % et une trésorerie nette globale de 9 800 €, ces exploitations affichent généralement une situation financière solide, avec des stocks financés à long terme.

Le résultat courant s'élève à 17 000 € par UTHF, révélant une rentabilité inférieure à celle des autres productions. Avec une part des intrants limitée à 28 % du produit, ces exploitations autonomes montrent une faible sensibilité à la flambée des prix des matières premières, en lien avec la guerre en Ukraine. La hausse des prix de la viande bovine a permis de maintenir le revenu des producteurs, en compensant l'augmentation généralisée des charges d'exploitation.

Toutefois, ces exploitations restent dépendantes des aides de la Politique Agricole Commune (PAC). Dans 36 % des élevages, la valeur ajoutée est inférieure aux aides reçues de la PAC. La fin programmée des aides au maintien de l'agriculture biologique pourrait compromettre les revenus de ces éleveurs. À noter que 12 % des exploitations affichent une dépendance aux aides inférieure à 50 % (aides / valeur ajoutée) ; dans ces fermes, l'activité de production de viande bovine génère de la valeur ajoutée.

Les principaux leviers activés pour améliorer la performance économique dans ces élevages sont les suivants :

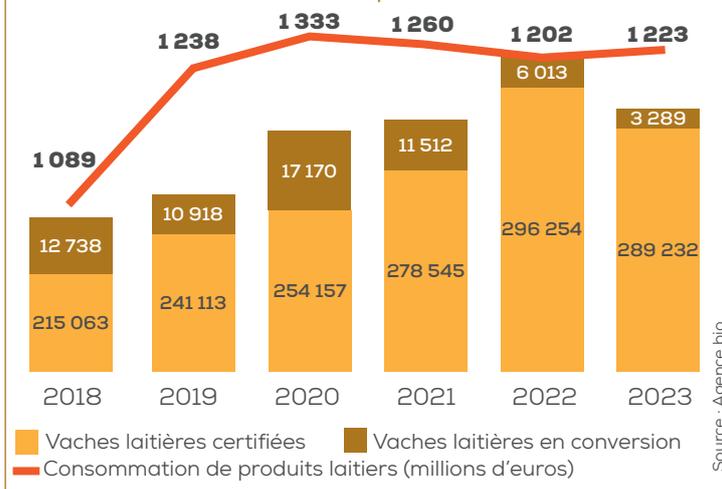
- **Une meilleure valorisation des produits** : L'écart de produit viande entre ces deux groupes est de 500 € par UGB. Les élevages les plus performants engraisser les mâles en partie et finissent les animaux, en disposant de 14 hectares supplémentaires de céréales.
- **Une intensification réussie** : Le chargement par hectare est supérieur de 0,44 UGB sans dégrader le coût alimentaire, mettant en lumière une maîtrise technique du pâturage.

La filière laitière

Tendance de marché : la baisse de la collecte tarde à produire ses effets

En 2023, les ventes du secteur laitier bio se stabilisent en euros. L'augmentation des prix à la consommation compense la baisse des volumes. **Tous produits laitiers confondus, les ventes en grande surface reculent de 11% en volume.** Sur les premiers mois de 2024, la consommation continue de décroître, mais à un rythme moins marqué (-6% au premier semestre). En cette fin d'année 2024, la consommation de produits laitiers biologiques tend à se stabiliser, avec la fin de l'inflation sur les prix alimentaires. Chez nos voisins européens, la tendance est en train de s'inverser, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni.

Évolution du nombre de vaches laitières et de la consommation de lait et de produits laitiers en France



Dans ce contexte de surproduction, les conversions sont à l'arrêt. Les troupeaux laitiers bio diminuent de 3% pour la première fois depuis 2008. Cette baisse se traduit par une réduction de la collecte de 3% en 2023. À l'horizon de l'été 2025, la collecte devrait retrouver son niveau de 2021. **Les points de collecte diminuent de 5% par an,** moitié en raison d'arrêts d'activité (départs à la retraite sans repreneur), et l'autre moitié à cause du retour à l'agriculture conventionnelle.

À court terme, le déséquilibre entre production et consommation s'accroît : entre 2019 et 2023, la production de lait de vache bio a augmenté de 21%, tandis que les ventes de produits laitiers ont chuté de 23%, augmentant ainsi le volume de lait déclassé en conventionnel. Face à cette situation, les politiques des laiteries divergent. Certaines continuent de collecter l'ensemble des producteurs, valorisant de plus en plus de lait sur le marché spot, ce qui réduit la plus-value bio pour les producteurs. D'autres rationalisent leur collecte en annonçant qu'elles ne collecteront plus de lait bio dans certains territoires, mettant fin aux contrats d'achat avec leurs producteurs souhaitant toujours valoriser leur lait en agriculture biologique.

En 2023, le prix de base du lait bio n'a été revalorisé que de 5% et il reste stable en 2024. La plus-value bio est passée de 130 € à 50 € en moyenne au cours des trois dernières années.

Des producteurs de lait qui résistent à la crise

L'étude porte sur les résultats des exploitations spécialisées en production laitière en agriculture biologique.

Surfaces et main-d'œuvre

Dans ces systèmes laitiers, la main-d'œuvre représente en moyenne 2,12 unités de travail humain (UTH). Parmi les éleveurs, 42% embauchent au moins un salarié à mi-temps. Dans ces exploitations, les salariés représentent 43% de la main-d'œuvre totale. La surface moyenne des exploitations est de 110 hectares, principalement dédiée à l'élevage, avec 92 hectares de Surface Fourragère Principale (SFP) consacrés essentiellement à la production d'herbe. En complément, un atelier de cultures de 13 hectares est mis en place pour compléter la ration des animaux. Le troupeau moyen compte 78 vaches laitières, reflétant un équilibre entre production végétale et animale, avec une gestion orientée vers l'autonomie alimentaire.

Des producteurs différemment exposés à la crise

Dans ce contexte de surproduction, les producteurs montrent une grande résilience face à la crise. Le prix du lait s'établit à 507 € pour 1 000 litres, soit une revalorisation d'une vingtaine d'euros par rapport à l'année précédente, se rapprochant des prix du lait conventionnel. **Depuis deux ans, 40% du lait bio est directement écoulé sur le marché conventionnel. La filière bénéficie indirectement de la hausse des prix dans le secteur conventionnel.** De plus, l'amélioration du prix de vente des vaches de réforme (environ 225 € supplémentaires par animal) permet de compenser l'augmentation généralisée des charges.

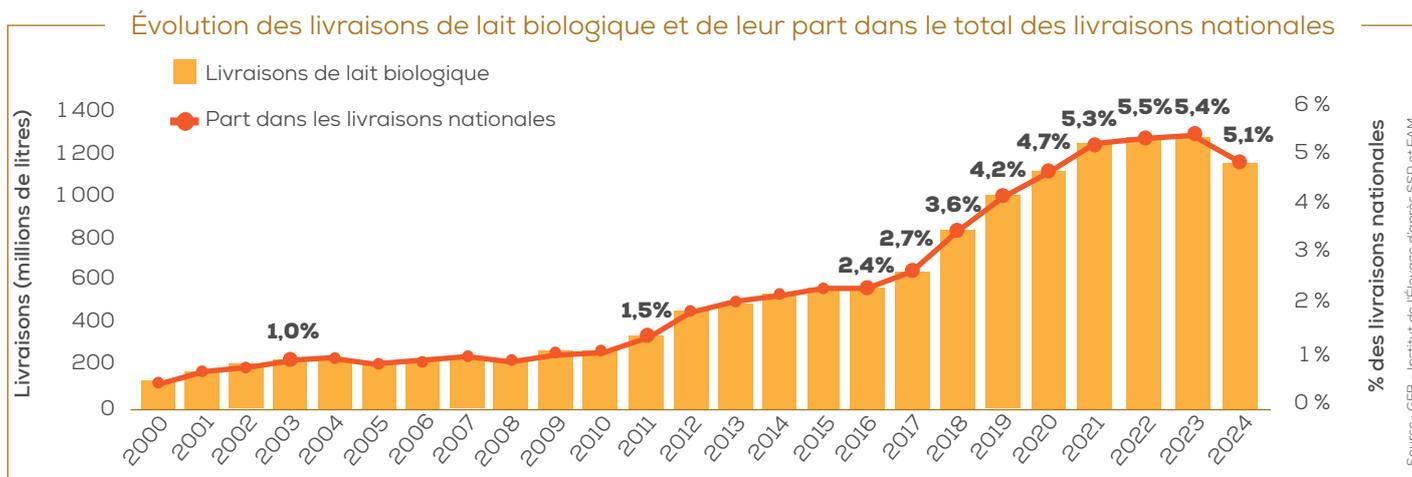
Le résultat courant se maintient à 31 700 € par agriculteur. Avec un taux d'endettement de 54% et une trésorerie nette globale de 28 300 €, ces systèmes économes en intrants démontrent leur capacité de résistance face à la crise de surproduction.

Cependant, tous les producteurs ne sont pas exposés de la même manière à cette crise. Les écarts de prix entre les laiteries sont en moyenne d'environ 100 € pour 1 000 litres. Les opérateurs qui se concentrent uniquement sur les activités de collecte sont les plus vulnérables, car les besoins en lait bio des industriels sont restreints. Le pic de collecte et donc de déclassé, survient au printemps, période où les cours du lait spot sont au plus bas. D'autres laiteries ont la capacité de continuer à financer une prime bio dans l'optique de sécuriser leur approvisionnement à long terme.

Ainsi, 40% des producteurs perçoivent un prix du lait inférieur à 490 € pour 1 000 litres (avec une prime bio quasi inexistante), et leur résultat courant par exploitant est inférieur de 3 100 € à la moyenne. En revanche, 20% des exploitants obtiennent un prix supérieur à 530 € pour 1 000 litres (avec une réelle prime bio), leur résultat courant est supérieur de 3 500 € par exploitant par rapport à la moyenne.

Des structures d'exploitation différentes chez les nouveaux convertis

L'actualité économique de la filière conventionnelle joue un rôle crucial dans les décisions de conversion à l'agriculture biologique. Depuis trois ans, les conversions sont à l'arrêt en raison d'un manque de débouchés. Le nombre de producteurs livrant du lait en agriculture biologique a diminué de 5 % au cours des deux dernières années. La moitié de ces arrêts d'activité sont dus à un retour à l'agriculture conventionnelle. Ces producteurs choisissent de revenir à cette filière, qu'ils jugent plus rentable.



Le tableau ci-dessous catégorise les exploitations laitières biologiques en cinq groupes distincts :

- Les conversions antérieures à la crise de l'ESB (avant 1999) ;
- Les conversions post-crise de l'ESB ayant bénéficié des premières aides à la conversion (CTE) (conversions entre 1999 et 2008) ;
- Les conversions post-crise de 2009 (entre 2009 et 2014) ;
- Les conversions post-crise de 2015 (après 2015-2018) ;
- Les conversions récentes (après 2019).

Ces groupes témoignent de motivations diverses en fonction des époques avec la mise en place de systèmes différents.

Année de la conversion	Avant 1999	1999 - 2008	2009 - 2014	2015 - 2018	Après 2019
Nombre d'exploitations	28	30	69	140	97
SAU	103 ha	100 ha	113 ha	107 ha	118 ha
UTH	2,12	1,97	2,28	2,10	2,08
dont salarié	0,58	0,50	0,65	0,48	0,61
Effectif VL	74	70	86	77	79
Lait vendu	290 378 L	271 766 L	377 038 L	353 862 L	394 044 L
par UTH	143 828 L	139 857 L	171 952 L	170 797 L	191 446 L
Chargement	1,18	1,18	1,29	1,21	1,20
% des prairies dans SAU	80 %	85 %	79 %	76 %	72 %
VA / produit	47 %	51 %	47 %	47 %	44 %
Revenu disponible / UTHF	33 237 €	36 038 €	37 922 €	33 841 €	38 509 €

L'analyse de ces résultats révèle des disparités tant au niveau de la taille des exploitations que des pratiques techniques. Les exploitations avec une longue histoire en agriculture biologique se distinguent par une taille plus modeste, privilégiant une stratégie extensive. Elles se caractérisent par une production par vache plus faible et une proportion plus importante de prairies dans l'assolement. Cette approche économe permet d'améliorer l'efficacité économique par litre de lait produit, avec une valeur ajoutée représentant près de 50 % du produit de l'exploitation.

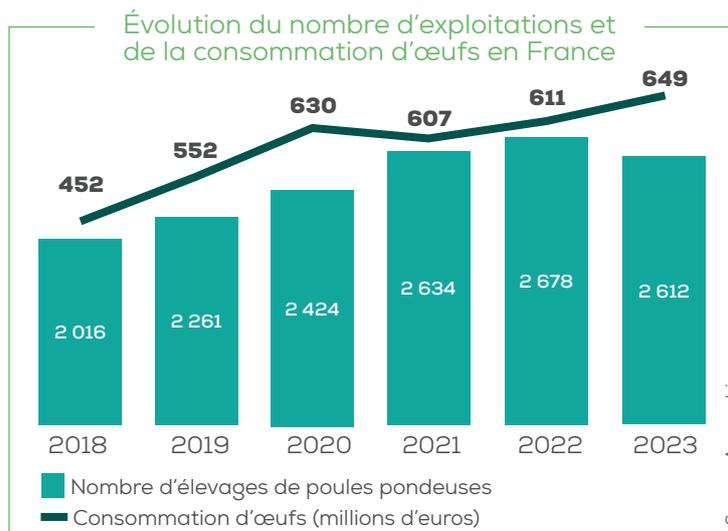
À l'inverse, les producteurs récemment convertis choisissent une stratégie plus intensive, avec une moindre part de prairies dans l'assolement. La production par vache y est plus élevée, mais la valeur ajoutée par produit est inférieure. Cette rentabilité plus faible est compensée par une productivité accrue de la main-d'œuvre. Ainsi, le revenu disponible par exploitant varie entre 33 200 et 38 500 €, sans lien établie avec l'expérience professionnelle en agriculture biologique.

La filière œufs de consommation

Tendance de marché : un marché à l'équilibre pour la fin de l'année 2024

La consommation d'œufs biologiques en valeur progresse en 2023, grâce à la hausse des prix dans les rayons des grandes surfaces, qui bénéficient de l'augmentation générale de la consommation d'œufs, tous segments confondus. Aussi, la filière œuf a été impactée par la grippe aviaire, entraînant une baisse de la production d'œufs, tandis que la demande des consommateurs reste dynamique, l'œuf étant une source de protéines abordable en période d'inflation.

Malgré cette hausse globale de la consommation, la filière bio a souffert de l'inflation. La demande s'est davantage orientée vers les œufs de plein air, ce qui a conduit à un **recul de 13 % des volumes d'œufs bio consommés** en 2023. La part du bio dans la consommation totale est ainsi passée de 14,5 % en 2020 à 10,5 % au cours des premiers mois de 2024. Les perspectives pour la fin de l'année 2024 indiquent toutefois une stabilisation des volumes consommés.



L'offre d'œufs biologiques est également en recul. Les projets de construction de nouveaux bâtiments sont à l'arrêt depuis deux ans, tandis que le nombre de producteurs a diminué de 2,5 % et l'effectif de poules pondeuses a baissé de 11 % en 2023. Face à cette situation, les acteurs de la filière encouragent les exploitants à se tourner vers la production d'œufs plein air, lors du renouvellement des poules pondeuses, notamment dans les plus grands élevages.

Cette baisse de production est également accentuée par l'application stricte de l'obligation d'utiliser des aliments 100 % biologiques depuis 2022. Le non-recours aux acides aminés essentiels de synthèse a dégradé les performances techniques dans les élevages, impactant la productivité. Cependant, d'ici la fin de l'année 2024, **un équilibre entre la consommation et la production devrait être rétabli, ce qui permettrait de sécuriser les débouchés pour les éleveurs en place.**

Des éleveurs dépendants de l'extérieur

L'étude porte sur les résultats des exploitations spécialisées en production d'œufs en agriculture biologique.

Surfaces, main-d'œuvre et taille d'élevage

Dans ces systèmes, la main-d'œuvre atteint 1,46 UTH, majoritairement familiale. Les salariés sont présents dans moins de 15 % des exploitations. De plus, dans la moitié des cas, le chef d'exploitation constitue la seule ressource en main-d'œuvre.

Les moyens de production incluent principalement des bâtiments hébergeant en moyenne 7 450 poules. Ce groupe spécialisé représente cependant moins de la moitié des producteurs d'œufs. Cette production peut également être associée à la production de viande bovine (38 % des producteurs), de volaille de chair (11 %), ou de lait (15 %). À noter que seulement 36 % des producteurs possèdent une surface de culture supérieure à 10 hectares. Le lien au sol est absent dans une grande majorité des élevages, rendant les producteurs dépendants de la disponibilité des céréales sur le marché local et vulnérables face à une évolution des cahiers des charges biologiques vers plus d'autonomie des élevages.

La récolte de céréales de 2024 illustre leur fragilité face au dérèglement climatique : les conditions humides tout au long du cycle de production ont réduit de moitié la collecte de blé biologique. **La disponibilité en alimentation produite localement pourrait devenir un enjeu majeur pour ces producteurs dans les mois à venir.**

Des éleveurs moins autonomes financièrement

Avec un capital d'exploitation par UTH de 289 000 € et un taux d'endettement supérieur à 80 %, les aviculteurs dépendent davantage du financement bancaire par rapport aux autres producteurs en agriculture biologique.

En moyenne, leur situation reste saine : les stocks sont financés à long terme et la trésorerie nette globale s'élève à 10 000 €. Le résultat courant est en moyenne de 21 300 € par exploitant. Cependant, cette moyenne masque d'importantes disparités. 18 % des exploitations ont un résultat négatif en 2023.

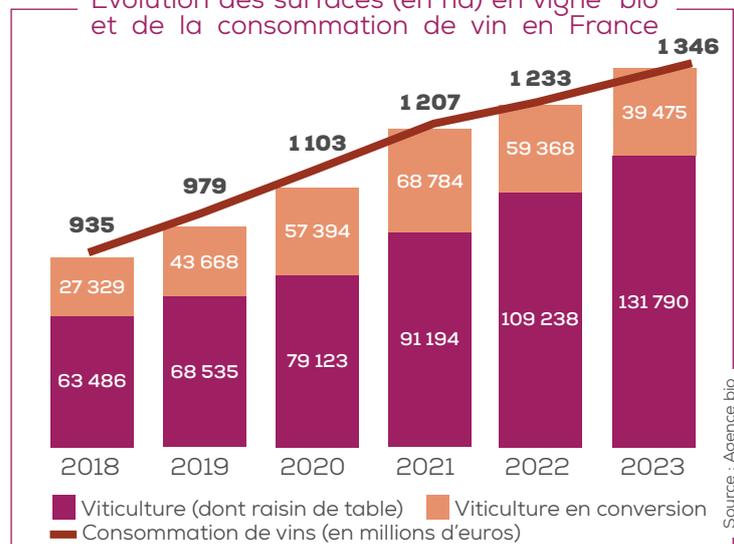


La filière viticole

Tendance de marché : avec plus de 20 % du vignoble convertie, la France devient le leader mondial

La production de vin biologique poursuit sa progression, résultat des conversions effectuées ces dernières années. En 2023, les surfaces de vignes certifiées ont de nouveau augmenté de 20 % et le potentiel de production a doublé en cinq ans. Cependant, cette expansion tend à se stabiliser, car la dynamique des conversions ralentit. Les premiers signes de surproduction ont émergé dès 2022, entraînant un arrêt des projets de conversion en 2023.

Évolution des surfaces (en ha) en vigne bio et de la consommation de vin en France



La consommation de vin biologique a augmenté de 9 % en 2023, dans un contexte difficile pour la filière viticole. Cependant, cette hausse de la demande ne compense qu'en partie les augmentations de production. Le secteur viticole bio s'appuie de moins en moins sur la grande distribution où la consommation est en baisse de 9 %, les ventes en GMS représentant désormais moins de 20 % de la consommation totale. Le vin est principalement acheté directement chez les viticulteurs, chez les cavistes ou dans les restaurants, une structuration qui facilite l'écoulement de la production.

Toutefois, la croissance rapide de la production met sous pression le marché du vin bio en vrac. Par exemple, en Occitanie, première région productrice, le prix du vin biologique en vrac était deux fois plus élevé que celui du vin conventionnel en 2019, il n'est désormais que 1,6 fois plus cher.

Pour faire face à cette situation, la filière se tourne vers l'exportation afin de mieux valoriser sa production. La massification de l'offre permet maintenant de proposer l'ensemble des vins français au marché américain et aux consommateurs du nord de l'Europe, demandeurs de produits biologiques. **Le développement de ces marchés à l'international est crucial pour la filière**, car à la différence des autres productions agricoles, les excédents de vin biologique ne peuvent pas être écoulés sur le marché conventionnel, lui-même déjà en crise.

Des entreprises avec de forts besoins en capitaux

L'étude porte sur les résultats des exploitations spécialisées en viticulture biologique. Ces exploitations sont principalement localisées dans le département du Maine-et-Loire.

Surfaces, main-d'œuvre et taille du vignoble

Dans ces exploitations, la main-d'œuvre représente 4,21 UTH, principalement constituée de salariés. En effet, 75 % des viticulteurs emploient du personnel salarié, qui représente également 73 % des effectifs dans les vignobles ayant recours à des employés.

La surface moyenne du vignoble s'étend sur 16 hectares, soit 3,71 hectares de vignes valorisés par personne. Ces exploitations sont fortement spécialisées, avec la viticulture comme unique activité dans 95 % des cas.

Une santé financière saine, un besoin important en capitaux

Avec un taux d'endettement de 54 % et une trésorerie nette globale de 55 900 €, ces exploitations présentent une situation financière solide. Les stocks sont entièrement financés à long terme. Le résultat courant s'élève à 60 700 € par UTHF, reflétant la rentabilité en moyenne des exploitations viticoles.

Cette activité mobilise également des capitaux importants, avec un capital d'exploitation moyen de 745 500 €, soit 177 000 € par personne exploitante ou employé sur le domaine.

La gestion d'une exploitation viticole requiert un ensemble de compétences diversifiées :

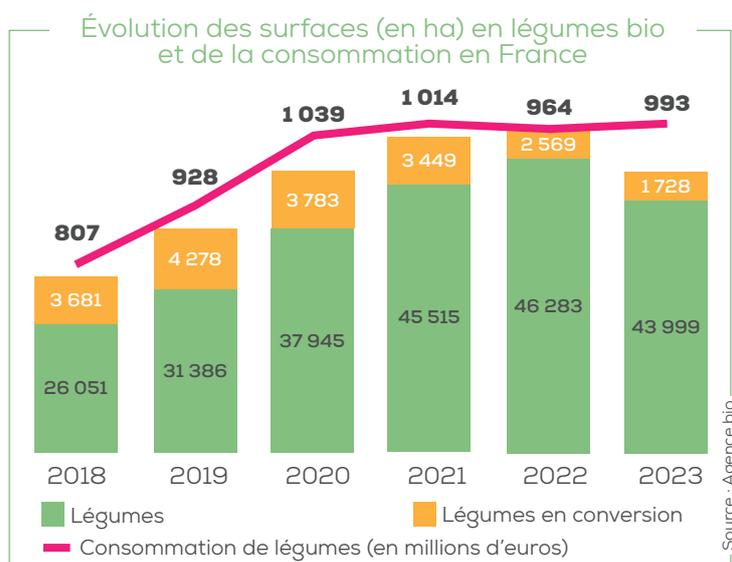
- Le savoir-faire technique est essentiel pour maîtriser la culture de la vigne sans recourir aux produits de synthèse, ainsi que pour la vinification.
- Le savoir-faire commercial est indispensable pour fidéliser et développer une clientèle, une part importante de la production étant vendue en direct.
- Le savoir-faire managérial est également crucial pour encadrer l'équipe de salariés, qui constitue le principal poste de charges de ces exploitations.



La filière légumes

Tendance de marché : la vente directe compense partiellement les baisses des ventes dans la GMS

En 2023, la consommation de légumes progresse en valeur de 3 %. La baisse des volumes consommés, notamment dans les grandes surfaces, a été compensée par la hausse des prix à la consommation d'environ 12 %. Les prix du bio ont été tirés par le marché du conventionnel. De plus, un tiers des légumes biologiques sont commercialisés en vente directe, contre 13 % pour les autres productions. La hausse des ventes sur ce circuit de distribution compense en partie les pertes de parts de marché dans les rayons des grandes surfaces.



Au niveau de la production, les surfaces conduites en agriculture biologique diminuent de 6 %, tandis que le nombre de producteurs augmente de 1,4 %. Les légumiers des grands bassins de production, dont les légumes sont destinés à approvisionner la grande distribution ou les conserveries, reviennent en partie au conventionnel. Parallèlement, les installations d'exploitants hors cadre familial avec un projet de vente directe restent dynamiques, notamment dans l'ouest de la France. La filière répond aux besoins de proximité des consommateurs et des collectivités locales à la recherche de produits biologiques pour approvisionner en partie les cantines des établissements scolaires.

En 2024, les volumes commercialisés se stabilisent, le développement de la vente directe compensant la baisse des ventes dans les grandes surfaces.



Les ventes de légumes ne sont pas suffisantes pour dégager un revenu supérieur au SMIC par exploitant

L'étude porte sur les résultats des maraîchers en agriculture biologique avec moins de 5 salariés.

Surfaces et main-d'œuvre

Au sein de ces exploitations, la main-d'œuvre s'élève à 2,17 UTH, avec des salariés présents dans plus de la moitié d'entre elles. Le coût de la main-d'œuvre représente la première charge de l'exploitation. La superficie de l'exploitation s'étend sur 10 hectares, et en moyenne, une personne valorise 1,87 hectares de légumes.

Avoir une dimension suffisante pour intégrer toutes les compétences requises

Les exploitations génèrent en moyenne un revenu annuel de 12 600 €, à répartir entre 1,4 unité de travail humain familial (UTHF). Les volumes de légumes produits et les prix pratiqués ne permettent pas de rémunérer pleinement le travail du chef d'entreprise. Cependant, la situation financière reste saine, avec un taux d'endettement de 46 % et une trésorerie nette globale de 18 900 €. Dans ces exploitations, les investissements en matériel et en infrastructures, ainsi que les annuités associées, sont modérés. Les prélèvements privés par exploitant s'élèvent à 11 800 €, ce qui reste faible mais contribue à la résilience financière observée.

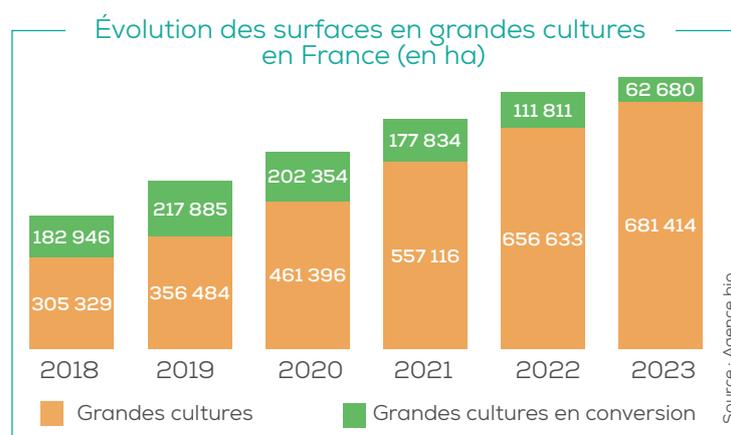
Pour réussir un projet de maraîchage, de **nombreuses activités doivent être réalisées**, et plusieurs compétences sont à développer. Les producteurs doivent pouvoir cultiver une gamme variée de légumes commercialisables, sans recours aux produits de synthèse, tout au long de l'année. Cela requiert des compétences techniques approfondies pour gérer diverses cultures. Ils doivent également maîtriser la commercialisation de leurs produits et développer des compétences en vente dans un contexte concurrentiel. Enfin, des compétences managériales sont nécessaires pour encadrer les salariés. L'enjeu est de regrouper ces compétences et de réaliser toutes ces tâches au sein d'une équipe et sur une surface limitée.

Dans ce groupe, un tiers des exploitations ne génère pas de revenu ; elles fonctionnent avec une main-d'œuvre réduite à deux personnes et cultivent 3,78 hectares de légumes. À l'opposé, un tiers des exploitations atteint un revenu supérieur à 20 000 € par exploitant, avec une main-d'œuvre de 3,3 personnes et une surface en légumes de 5,21 hectares.

La filière grandes cultures

Tendance de marché : les conditions climatiques de la récolte 2024 pourraient retourner le marché ?

En l'espace de cinq ans, les surfaces de grandes cultures certifiées biologiques ont doublé. En 2023, la collecte de blé a atteint 424 000 tonnes, soit un triplement en cinq ans. Parallèlement, la demande en céréales s'est effondrée : entre les récoltes de 2021 et 2023, les besoins en blé pour la meunerie ont diminué de 20 %. Depuis la récolte de 2022, les productions de porcs, de volailles et d'œufs sont en recul, entraînant une baisse de 7 % des quantités de blé transformé en aliments pour le bétail.

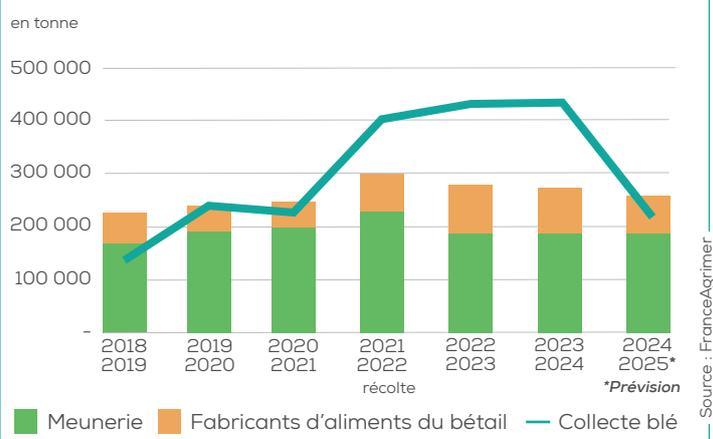


Depuis la récolte de 2021, la production de céréales est largement excédentaire. En 2023, les excédents de blé ont atteint plus de 146 000 tonnes, soit 35 % de la collecte. Face à cette surproduction, la filière se tourne vers l'exportation, malgré un marché européen très concurrentiel. En l'absence de débouchés suffisants, une partie de la production (environ 60 000 tonnes) est écoulee sur le marché conventionnel, qui n'offre plus une rémunération satisfaisante à partir de la récolte 2023. Entre le printemps 2021 et 2024, le prix du blé a chuté de 150 € par tonne, impactant directement le revenu des producteurs.

À partir de la récolte 2024, le potentiel de production commence à s'éroder en raison de la diminution des surfaces consacrées aux céréales. Les conversions vers le bio sont désormais à l'arrêt. Les terres des producteurs partant à la retraite sont majoritairement reprises par des exploitations conventionnelles. De plus, certaines grandes exploitations céréalières du sud-ouest font le choix de revenir à l'agriculture conventionnelle, car la plus-value du bio ne suffit plus à compenser les écarts de rendement.

Les conditions climatiques exceptionnellement humides de la récolte 2024 ont fortement pénalisé les rendements des céréales à paille et des oléo-protéagineux. Pour le blé, la baisse des rendements est estimée à -50 %. Cette situation compromet la récolte française de 2024, qui ne sera pas suffisante pour répondre à une demande pourtant en berne. À court terme, l'évolution des prix dépendra de la capacité des opérateurs à trouver d'autres sources d'approvisionnement.

Évolution de la collecte et l'utilisation du blé bio



Des résultats hétérogènes au sein d'un même groupe

L'étude porte sur les résultats de producteurs de céréales spécialisés.

Surfaces et main-d'œuvre

Au sein de ces exploitations, la main-d'œuvre représente en moyenne 1,26 UTH, majoritairement composée de membres de la famille. Des salariés sont présents dans 17 % des exploitations.

La superficie moyenne atteint 122 hectares, majoritairement consacrés aux cultures céréalières. En moyenne, une personne valorise 80 hectares. L'assolement se distingue par sa diversité, avec une prédominance de mélanges céréaliers intégrant des associations de légumineuses. La taille des exploitations varie également de manière significative : 20 % d'entre elles ont une surface inférieure à 70 hectares, tandis que 11 % dépassent les 200 hectares.

Une activité toujours rentable malgré le manque de débouchés pour les céréales biologiques

En moyenne, le résultat courant s'élève à 55 100 € par exploitant. Cette bonne rentabilité résulte d'une stratégie de réduction des intrants, avec des charges opérationnelles représentant seulement un tiers du produit d'exploitation. De plus, la politique d'investissement en matériel est réfléchie, les amortissements ne dépassant pas 15 % du produit.

La situation financière de ces exploitations est globalement saine, avec un taux d'endettement de 47 % et une trésorerie nette de 63 300 €. Les stocks sont financés à long terme.

Cependant, les résultats au sein de ce groupe restent hétérogènes. Les bilans des récoltes 2022 et 2023 reflètent des conjonctures différentes. Les clôtures de la récolte 2023 (entre juillet et décembre) ont été plus durement impactées par la baisse des prix des céréales. Durant cette période, les céréales biologiques vendues sur le marché conventionnel ont subi le retournement du marché des céréales. La majorité des exploitations clôturant après juin 2023 ont un résultat négatif.



Notre réseau

Cerfrance Normandie Ouest

Parc d'Activités Normandika
216 avenue des Dignes, allée N°2
14123 Fleury sur Orne

AVM Convergence

9 rue Émile Zola
88000 Épinal

Cerfrance Orne

52 boulevard du 1er Chasseur
61000 Alençon

Cerfrance Loire-Atlantique

8 rue de Laponie
44240 La Chapelle-sur-Erdre

Cerfrance Seine Normandie

Chemin de la Bretèque
76230 Bois-Guillaume

Cerfrance Maine-et-Loire

29 avenue Jean Joxé
49100 Angers

Cerfrance Nord-Pas-de-Calais

Rue Gilles de Roberval
62800 Lievin

Cerfrance Mayenne - Sarthe

Rue Albert Einstein
Parc Technopôle de Changé
53000 Laval

Cerfrance Picardie Nord de Seine

17 rue Pierre Waguet
60000 Beauvais

Cerfrance Vendée

Parc d'activités de Beaupuy
15 rue Jacques-Yves Cousteau
85000 La Roche-sur-Yon

Cerfrance CNEIDF

Centre d'Affaires Reims Champigny
Allée JM Amelin - Champigny
51100 Reims

Comité de rédaction : Guillaume Lemasle, Benjamin Fleureau, Régis Melot, Tiphaine Marbot, Sylvie Taillebois, Benjamin Crikelaire, Mélanie Jugé

Contact : Atelier des Études Économiques - aee@nm.cerfrance.fr

